



C'était le dernier conseil communautaire de l'année 2019, le mercredi 18 décembre, à la salle des fêtes de Terrasson. La Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord noir - Thenon - Hautefort (CCTPNTH) a ouvert sa séance avec une présentation du dépistage des maladies rénales, qui aura lieu le samedi 14 mars 2020 de 9h à 13h à la maison de santé d'Hautefort. Pour présenter cette opération, Eric Grandchamp de Badefols d'Ans et président des donneurs de sang de Hautefort, était accompagné de Mylène Poisson, pharmacienne à Cherveix-Cubas de l'association Les Dinosaures, et d'André Pezet, qui a reçu des dialyses et un rein de la part de sa compagne... "Une personne dialysée coûte à la collectivité 75.000 euros par an. Un traitement, c'est 3 à 4h deux ou trois fois par semaine, à la maison ou à l'hôpital... Dans les causes, il y a l'hypertension, l'alimentation et le diabète, et côté solutions, l'hygiène alimentaire, des activités sportives et surtout le dépistage en amont" dit M. Grandchamp. "En France, ce sont 45.000 dialysés et il y a à peu près 16.000 malades en attente de greffe actuellement. D'où la sensibilisation au don d'organes" souligne Mme Poisson qui rappelle les causes des maladies rénales : "vieillesse de la population, certaines maladies génétiques, la tension artérielle, le diabète, les interactions médicamenteuses..." Elle souligne que "c'est une maladie silencieuse et que l'on s'en aperçoit souvent trop tard" et que le dépistage se déroulera sous la présence de médecins et d'infirmières. A 10h le 14 mars, une randonnée pédestre de 6 km partira aussi de la maison de santé de Hautefort avec la CAVA et les Dinosaures...

Une nouvelle voiture pour les aides à domicile

Les élus ont débuté le conseil par l'action sociale où de nouvelles voitures thermiques, en location de 30 mois, ont été choisies en raison de leur prix, comme voiture de service (pas de fonction) pour le personnel d'aide à domicile. La dernière Clio, avec tous les éléments de sécurité actuels, a été sélectionnée. L'une des voitures sera réservée au personnel de la communauté de communes. Il s'agit d'une commande groupée (244 véhicules) entre la

communauté de communes (coordonnateur) et les CIAS du Terrassonnais (84), de Vallée de l'Homme (Montignac-Les Eyzies) et des Bastides Dordogne Périgord (Le Buisson-de-Cadouin-Monpazier). Une négociation sur les prix d'assurance est envisagée. Le président souligne que "cela participe aux meilleures conditions de travail de nos aides à domicile".

Peut-être une réhabilitation de l'ancienne école de Badefols d'Ans

La convention de gestion des centres d'accueil et de loisirs sans hébergement avec Léo Lagrange est renouvelée à Hautefort et Terrasson. Le coût est de 138.000 euros par an. Les locaux disponibles de l'école de Badefols d'Ans qui a fermé en juillet dernier, pourraient être rénovés pour accueillir les enfants de l'accueil de loisirs à la place du gîte d'étape La Chartreuse qui n'a pas été reconduit. Les enfants sont accueillis actuellement à l'école élémentaire de Hautefort, "où l'ARS a hôte son agrément pour les enfants de moins de 6 ans. Ce service à Hautefort coûte 71.000 euros et une augmentation de 8% est à noter". Le centre d'accueil et de loisirs pourrait être relancé à Badefols d'Ans "moyennant un certain nombre de travaux de remises aux normes" précise le président de l'interco Dominique Bousquet, et "si un nombre suffisant de parents acceptent de venir à Badefols d'Ans". Pour obtenir l'agrément de centre d'accueil, un bloc sanitaire, la rénovation et la sécurité sont nécessaires pour un montant de plus de 90.000 euros et où une subvention sera demandée.

Une participation au SIAS (Syndicat intercommunal d'action sociale) de Montignac à hauteur de 5247 euros a été accordée pour le service rendu à Auriac. Puis, Lionel Labbé, chargé de mission à la communauté de communes, a pris le micro pour expliquer le déroulement du [plan climat air énergie territorial](#) (PCAET), obligatoire pour les communautés de communes de plus de 20.000 habitants. Ce PCAET est en phase de consultation et "sera mis à la disposition du public pendant trois semaines sur un site internet", avant sa mise en oeuvre. Puis, Lionel Labbé a abordé le renouvellement de la convention avec la chambre d'Agriculture pour l'installation-transmission des exploitations agricoles : "la moitié des exploitations, dont l'agriculteur ou l'éleveur a plus de 55 ans, sont identifiées sans repreneur, d'où un travail à faire pour les faire connaître et les mettre en relation avec des jeunes qui souhaitent s'installer". Une petite contribution financière servira à accompagner cette démarche. Votés à l'unanimité. Le PLU de Condat-sur-Vézère n'a pas été abordé, ce point a été reporté à une prochaine séance.

CCTPNTH : dernier conseil de l'année pour l'Interco

Écrit par Alain RASSAT

Lundi, 23 Décembre 2019 00:00

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
Cette note est susceptible d'amendements

4 Assainissement collectif : redevances 2020
 Par délibération du 29 janvier 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort a validé la durée de liasse de la redevance assainissement à 4 ans pour harmoniser progressivement les tarifs au sein de l'espace intercommunal ; ainsi qu'un montant de la redevance cible, à l'issue des 4 ans, à 205,60 € HT pour 120 m³ (dont une part fixe à 118 € HT et une part variable à 1,48 € HT).
 Considérant que les redevances d'assainissement collectif communautaire sont fixées annuellement, sur la période des 4 ans, il est proposé de fixer les tarifs assainissement pour l'année 2020 comme suit :

Communes en régie :

| Part fixe collective : | 2019 | 2020 | Part variable collectivité : | 2019 | 2020 |
|------------------------|------|-------|------------------------------|-------|--------|
| AJAT | 158€ | 138 € | AJAT | 1,98€ | 1,73 € |
| AUBRIAC DU PERIGORD | 36€ | 107 € | AUBRIAC DU PERIGORD | 1,21€ | 1,34€ |
| AZERAT | 117€ | 117 € | AZERAT | 1,47€ | 1,47 € |
| BACHELLERIE (LA) | 109€ | 114 € | BACHELLERIE (LA) | 1,37€ | 1,42 € |
| BACFOLS D'ANS | 109€ | 114 € | BACFOLS D'ANS | 1,37€ | 1,43 € |
| BARS | 117€ | 117 € | BARS | 1,46€ | 1,47 € |
| CONDAT | 114€ | 116 € | CONDAT | 1,42€ | 1,45 € |
| COTTAUX PERIGOURDINS | 117€ | 117 € | COTTAUX PERIGOURDINS | 1,54€ | 1,51 € |
| LADORNAC | 99€ | 109 € | LADORNAC | 1,24€ | 1,36 € |
| FEUILLADE (LA) | 94€ | 106 € | FEUILLADE (LA) | 2,27€ | 1,37 € |
| FOSSERAGNE | 109€ | 114 € | FOSSERAGNE | 1,37€ | 1,43 € |
| GRANGE D'ANS | 143€ | 130 € | GRANGE D'ANS | 1,78€ | 1,63 € |
| HAUTEFORT | 109€ | 114 € | HAUTEFORT | 1,39€ | 1,44 € |
| LIMEVYRAT | 130€ | 124 € | LIMEVYRAT | 1,63€ | 1,55 € |
| MAILHAC | 119€ | 119 € | MAILHAC | 1,49€ | 1,49 € |
| PEYRIGNAC | 104€ | 111 € | PEYRIGNAC | 1,31€ | 1,39 € |
| SAINTE BARBE | 114€ | 114 € | SAINTE BARBE | 1,44€ | 1,45 € |
| SAINTE EULALIE D'ANS | 128€ | 123 € | SAINTE EULALIE D'ANS | 1,62€ | 1,55 € |
| SAINTE ORSE | 153€ | 136 € | SAINTE ORSE | 1,92€ | 1,70 € |
| THENON | 96€ | 107 € | THENON | 1,29€ | 1,39 € |
| TOLUTORAC | 117€ | 118 € | TOLUTORAC | 1,47€ | 1,48 € |
| VILLAC | 112€ | 115 € | VILLAC | 1,40€ | 1,44 € |

Communes en délégation de service public

| | Part fixe | | | | Part variable | | | |
|-----------------------|-------------------|-----------------|---------|-------------------|-----------------|----------|--------|--------|
| | Part Collectivité | Part déléguaire | Total | Part Collectivité | Part déléguaire | Total | | |
| | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| AUBRIAC DU TERRASSON | 31,00 € | 30,00 € | 20,84 € | 24,00 € | 11,84 € | 11,48 € | 0,70 € | 0,70 € |
| BEN SAINT LAZARE (ET) | 31,00 € | 31,00 € | 47,48 € | 48,30 € | 120,48 € | 119,54 € | 0,67 € | 0,63 € |
| FAVAC | 30,00 € | 30,00 € | 38,84 € | 37,00 € | 129,84 € | 125,20 € | 0,82 € | 0,74 € |
| RASSON LAYLEHEU | 26,00 € | 30,00 € | 35,18 € | 35,94 € | 44,18 € | 43,94 € | 0,47 € | 0,51 € |

Il est proposé au Conseil Communautaire de :

- APPRÉHENDÉ le montant de la redevance par commune pour l'année 2020 conformément aux tableaux ci-dessus.

4 Etude diagnostique du système d'assainissement de Condat-sur-Vézère : consultation des entreprises et demande de subventions
 La Communauté de Communes exerçant la compétence assainissement, a la nécessité de connaître le système d'assainissement collectif présent sur le territoire, dont celle de la commune de Condat-sur-Vézère. Compte tenu que la commune de Condat-sur-Vézère souhaite réaliser une étude diagnostique de leur réseau d'eaux pluviales, dans un souci de meilleure cohérence technique et afin de faciliter la gestion des différentes études, la Communauté de Communes et la commune s'accordent pour s'associer dans le cadre d'un groupement de commandes.

Pôle des Services Publics – 58, avenue Jean Jaurès – 24120 Terrasson-Lavilledieu